



COMITE D'ILE DE FRANCE de la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 81 88 08 36
Site internet : www.cif-ffc.org

Montigny-le-Bretonneux, le 14 avril 2019

Mesdames, Messieurs,

Notre association est passée ce vendredi devant le Tribunal de Grande Instance de Versailles suite à la Déclaration de Cessation de Paiements (DCP) déposée le 22 février dernier.

Le Comité régional était représenté par :

- Jean-François MAILLET, Président
- Bruno VEILLE, représentant le personnel

Assistaient également à l'audience :

- Marc SOENEN, Secrétaire général
- William BASTIT, Vice-président
- Gilles ARDIN, Vice-président
- Jean-Claude BERNERON, Président de la Commission des finances.

Après s'être fait expliquer la situation financière du Comité par notre avocat et après avoir entendu les différents intervenants, la Présidente du TGI a demandé son avis au Procureur de la République, qui s'est prononcé favorablement pour un redressement judiciaire.

Le Tribunal a fixé la date de mise en délibéré du jugement au jeudi 18 avril.

Jusqu'à cette date, le Comité continuera de fonctionner normalement. Dès le 18 avril, dans le cas où le TGI se prononce pour un redressement, un administrateur judiciaire sera nommé.

Le redressement judiciaire a pour but de mettre en place un plan de continuation afin de garantir la pérennité de notre association. C'est dans cet esprit que l'ensemble des membres du Comité Directeur continue d'œuvrer, pour que notre activité perdure.

Nous vous tiendrons informés, dès que possible, des suites données à cette affaire.

Le Bureau directeur